

## Compte-rendu du Conseil d'Administration du 3 novembre 2010

### 1) VALIDATION DU COMPTE-RENDU DU PRECEDENT CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le compte-rendu du Conseil d'Administration du 3 juin 2010 est adopté à l'unanimité.

### 2) INFORMATION SUR LA VIE DE L'ASSOCIATION

- **Evolution de la MOT**

Michel DELEBARRE informe les participants que l'actuel directeur général de la MOT, le Dr. Hans-Günther Clev, est amené à quitter ses fonctions pour retourner en Allemagne. Il indique que son successeur devrait être Jean Peyrony, qui a déjà travaillé à la MOT en tant que « directeur du développement », et qui est actuellement en poste à la Commission européenne. Son arrivée devrait avoir lieu en mai 2011. Le président estime qu'il s'agit d'une « bonne solution » et remercie chaleureusement le Dr. Clev pour son engagement et ses actions réussies à la MOT.

Michel DELEBARRE ajoute que le Bureau a validé la nomination d'un « secrétaire général » à la MOT en la personne d'Olivier Denert, anciennement « directeur de projet ». C'est lui qui assurera l'intérim de la direction avant l'arrivée du nouveau directeur général.

- **Réflexions sur l'évolution du statut de la MOT (GIP)**

Michel DELEBARRE précise le contexte et les enjeux de ce projet de transformation de la MOT en GIP, actuellement à l'étude, et qui sera soumis au vote de l'assemblée générale en juin 2011.

La transformation de la MOT en GIP a en effet été inscrite dans les statuts de la MOT, lors de sa création en 1997 par la DATAR et la CDC. Ce projet a été jusqu'à présent différé faute de base juridique satisfaisante mais l'importante réforme législative des GIP actuellement en cours afin de simplifier et d'unifier leur régime, pourrait mettre fin à cette situation.

Une telle transformation présente de nombreux avantages :

- remplir les objectifs initialement fixés par le CIADT en passant au statut GIP à moyens humains et financiers constants (par la reprise de l'équipe technique et de ses activités),

- concrétiser certaines propositions du rapport Blanc-Keller concernant notamment la capacité de suivi et d'analyse des politiques et projets transfrontaliers,
- clarifier le rôle respectif des ministères et des collectivités locales au sein de la MOT, tout en conservant les collectivités territoriales étrangères parmi ses adhérents,
- gagner en visibilité nationale et européenne, en devenant la première structure de ce type en Europe.

Cette proposition, validée au Bureau, est également validée par le Conseil d'administration.

- **Point sur les adhérents**

Silvia GOBERT-KECKEIS, responsable des politiques européennes et de la vie de l'association, fait le point sur les adhérents et indique qu'il y a actuellement **57 adhérents** à la MOT, le dernier ayant rejoint le réseau étant la Conférence Atlantique Transpyrénées.

Elle indique qu'à partir de 2011, un nouveau système de « **bon à tirer** » sera instauré : chaque adhérent bénéficiera d'un « bon à tirer » lui permettant de bénéficier d'une journée de travail par an de la part de l'équipe de la MOT (ce bon à tirer pouvant être reporté d'une année sur l'autre). Ce système sera lié également au paiement de la cotisation par l'adhérent qui sollicite son « bon à tirer ». Une note plus détaillée sur ce nouveau service est mis à disposition dans l'Espace adhérents du site de la MOT.

### **3) PARTENARIAT AVEC LES MINISTERES ET MEMBRES FONDATEURS**

- **Suite de la mission parlementaire chargée de formuler des propositions pour donner un nouvel élan à la politique transfrontalière de la France**

Hans-Günther CLEV indique que la MOT a fourni une aide importante à la DATAR dans le cadre des travaux menés sur les suites de la mission parlementaire, et principalement concernant le groupe de travail sur la gouvernance et l'organisation de la coopération transfrontalière au niveau central et déconcentré. Elle a notamment contribué à la formulation de pistes opérationnelles pour les différentes propositions émanant du rapport dans la perspective de l'organisation d'une Réunion inter-ministérielle en janvier 2011.

Claude MARCORI, représentant la DATAR, souligne l'importance de cette contribution qui a été fournie par la MOT.

- **Journée d'échanges avec les DR CDC le 9 septembre 2010**

Hans-Günther CLEV informe que la MOT a participé à un séminaire organisé par la DIR Est de la CDC à l'attention de ses agents et des acteurs de la coopération transfrontalière les 9 et 10 septembre 2010 à Colmar : cette intervention a permis d'engager une réflexion sur les particularités et les enjeux des territoires transfrontaliers et d'étudier les possibilités pour la CDC de participer au financement des projets transfrontaliers.

Marthe STEFFANN, CDC, trésorière de la MOT, ajoute que cette action est très importante pour favoriser l'acculturation et la sensibilisation du personnel déconcentré de la CDC sur les enjeux et les opportunités de la coopération transfrontalière, sur lesquels elle est susceptible d'investir.

- **Guide pratique des outils juridiques de la coopération décentralisée intra-européenne pour le MAEE**

Béatrice RAVANEL, du MAEE (DAECT), indique que la MOT prépare une version abrégée du « Guide pratique des projets transfrontaliers » pour le compte du MAEE,

destiné aux collectivités territoriales françaises et à leurs groupements afin de les aider dans le choix de l'outil juridique le plus approprié pour monter des coopérations avec des collectivités territoriales étrangères en Europe.

#### 4) COMMUNICATION ET MISE EN RESEAU

- **Communication**

Domitille AYRAL, chargée de la communication et de la documentation à la MOT, présente les **derniers outils de communication** de la MOT :

- Les newsletters sur l'actualité de la coopération transfrontalière publiées chaque mois.
- La dernière Lettre « Espaces transfrontaliers » (n°28), publiée en juin qui fait le point sur les activités de la MOT et les actualités importantes du réseau, le dernier numéro ayant mis l'accent sur les travaux de l'Assemblée générale et de la conférence-débat 2010, ainsi que les résultats du projet URBACT « EGTC ».
- Les revues de presse qui sont diffusées deux fois par mois au réseau et accessibles sur l'Espace adhérents du site Internet.

Domitille AYRAL ajoute que la MOT est en train de mener un projet de **création d'une nouvelle charte graphique**, avec un enjeu triple : doter la MOT d'une identité graphique générale, moderniser son image et homogénéiser l'ensemble de ses productions et outils de communication. La première étape qui sera lancée d'ici la fin de l'année, concerne la mise en place de la charte et d'une identité graphique d'ensemble incluant l'évolution de son logo. Les étapes ultérieures concerneront la déclinaison de cette charte sur l'ensemble des productions de la MOT et leur évolution (newsletters, lettres, plaquettes...).

Un autre projet important au sein de la MOT concerne la **mise en place d'un centre de documentation** regroupant l'ensemble des ressources documentaires de la MOT. Ce projet, mis en œuvre grâce à l'aide d'un stagiaire, a permis l'élaboration d'un plan de classement détaillé organisé par frontières et territoires, ainsi que par thèmes. Le référencement de l'ensemble des documents est en cours. Une fois achevé et constitué sous la forme d'un véritable centre de documentation, la MOT envisagera la possibilité d'une ouverture du centre au réseau ainsi qu'à un public spécialisé.

Domitille AYRAL ajoute que la MOT prépare une nouvelle édition de ses **Cahiers thématiques**, qui sera consacrée à l'implication de la société civile dans la coopération transfrontalière. Cette brochure d'une vingtaine de pages sera publiée en français et en anglais ; elle sera diffusée très largement en Europe.

- **Mise en réseau**

Concetta MUNDO, chargée de l'animation technique du réseau, rappelle que la MOT a organisé, en lien avec le Conseil général du Pas-de-Calais, **une journée d'échange de techniciens sur le thème du sport en transfrontalier**, le 26 octobre 2010 à Wimille. Les participants sont venus discuter des obstacles et des enjeux qui caractérisent cette coopération et ont exposé leurs initiatives dans ce domaine. Un compte-rendu détaillé de la journée est en cours d'élaboration.

Françoise SCHNEIDER-FRANÇAIS, responsable de l'expertise juridique transfrontalière à la MOT, présente l'avancement du **groupe de travail constitué sur les contrats des personnels des organismes de coopération transfrontalière** (conditions d'emploi des personnels dans les organismes de coopération transfrontalière publics ou privés). La MOT prépare d'ici la fin de l'année un questionnaire, puis une synthèse, sur ce sujet pour les organismes existants et ceux en projet.

Michel DELEBARRE souligne l'importance de cette consultation au regard du processus de révision du règlement communautaire relatif au GECT.

Les réponses contribueront à la définition d'une position commune du réseau de la MOT sur ce point, qui sera transmise aux instances communautaires au 1er trimestre 2011.

Hans-Günther CLEV indique que la MOT travaille également actuellement sur **le thème de l'emploi** avec une participation active lors d'un séminaire organisé les 16 et 17 novembre prochains à Saint-Louis sur le marché de l'emploi dans les territoires transfrontaliers. Il ajoute que la MOT organise également une rencontre sur ce thème entre la Province du Limburg et le GTE, tous deux membres du réseau, pour le début de l'année 2011.

## 5) ACTIVITES EUROPEENNES

- **Point sur les partenariats en cours ou envisagés**

Hans-Günther CLEV fait le point sur les différents partenariats menés par la MOT :

- **Avec le CESCO** (la MOT étant membre fondateur de cette "MOT hongroise") : co-organisation d'une grande conférence internationale à Budapest en décembre sur « Le développement régional par l'innovation dans l'organisation multi-niveaux de la coopération transfrontalière ».
- **Avec le CECICN** (la MOT est également membre fondateur de ce réseau qui réunit six réseaux de villes interrégionaux et transfrontaliers européens) : préparation avec les partenaires d'une grande réunion à Bruxelles avec le commissaire Hahn et la présidente du Comité des régions, Mercedes Bresso.
- **Avec l'Euro-institut** : collaboration dans le domaine de l'appui à la formation des fonctionnaires des Balkans, à commencer par la Bulgarie, à la demande de la National Association of Municipal Clerks in Bulgaria (NAMCB). Les partenaires pourraient fournir expertise et modules de formation à travers les programmes Twinning ou IPA.
- **Avec l'Euro-Info-Consommateur** : projet de convention de partenariat qui devrait être signée d'ici la fin de l'année.
- **Accord de coopération MOT/Commission de l'Union Africaine** : suite aux travaux menés en 2010 entre la MOT et le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest de l'OCDE (étude pour améliorer la coopération transfrontalière entre le Mali et le Burkina Faso), de nouveaux partenariats avec des acteurs intervenant sur le continent africain sont à l'étude avec notamment un projet de convention de partenariat entre la MOT et l'Union Africaine (dotée d'un programme 'Frontière').
- **Partenariat envisagé avec le « Council of heads of border regions »** : ce projet à l'étude pourrait concerner un partenariat entre la MOT et un Consortium universitaire, créé en 2003 entre plusieurs universités frontalières entre la Russie, la Biélorussie et l'Ukraine.

- **Projets européens**

Ludivine SALAMBO, chargée de mission à la MOT, rappelle que le **projet URBACT « EGTC » sur la gouvernance locale des agglomérations transfrontalières**, a tenu sa conférence finale les 6 et 7 mai à Esztergom en Hongrie. Clôturé en septembre, ce projet a reçu des échos très positifs de la part des institutions européennes (Commission-DG Regio, Comité de régions et Conseil de l'Europe), ainsi que par le secrétariat du programme URBACT qui a incité au dépôt d'un second projet afin d'y donner suite.

Olivier DENERT rappelle que la MOT est intervenue dans le cadre du **projet ESPON « METROBORDER »** (projet sur les métropoles polycentriques) aux côtés de la DATAR, qui est partenaire de ce projet. Celui-ci devrait être finalisé pour la fin 2010 et porte sur l'analyse du fonctionnement des régions métropolitaines polycentriques de la Grande Région et du Rhin Supérieur.

- **Prise de position de la MOT au niveau européen**

Françoise SCHNEIDER-FRANÇAIS rappelle que la MOT a participé à la **consultation du Comité des régions sur la « Révision du règlement sur le GECT 1082/2006 »**. Suite à une consultation de son réseau, la MOT a formalisé une prise de position officielle à l'attention du rapporteur de l'avis d'initiative du Comité des régions sur cette question, Alberto Núñez Feijóo. Cette contribution a été présentée lors des Open Days 2010. La quasi totalité des remarques de la MOT ont été prises en compte par le Comité de régions.

Christian DUPESSEY ajoute que l'un des enjeux de cette révision, très important pour son territoire à la frontière avec la Suisse, est de permettre à des pays non membres de participer à un GECT. Cette levée permettrait de solutionner de nombreux obstacles à la coopération sur le franco-genevois.

Michel DELEBARRE précise que ce point a largement été abordé lors des débats qui ont eu lieu aux Open Days et qu'il concerne tous les pays limitrophes de l'Union européenne.

Hans-Günther CLEV ajoute que la MOT a répondu en juillet à la **consultation sur le document de travail du Comité des régions « Politique de cohésion/ Rapport stratégique 2010 sur la mise en œuvre des programmes 2007-2013 »**. Celle-ci concernait la manière d'améliorer l'efficacité de la politique sur le terrain, d'évaluer la valeur ajoutée qu'apporte la politique à la réalisation des objectifs que s'est fixés l'UE en matière de cohésion économique, sociale et territoriale.

## **6) ETUDES STRATEGIQUES**

- **Volet transfrontalier de l'Observatoire des territoires**

Olivier DENERT rappelle le contexte de cette étude : la 1<sup>ère</sup> phase du volet transfrontalier de l'Observatoire des territoires, réalisé en collaboration avec la FNAU, concernait Dunkerque, Longwy et Genève. La seconde phase, commandée par la DATAR, est menée en collaboration entre la MOT et la FNAU ; elle permettra d'étendre la démarche d'étude comparée et d'observation statistique transfrontalière à Lille, Strasbourg, Bâle, la Métropole Côte d'Azur, l'Espace catalan transfrontalier et l'Eurocité Basque. Un rendu à la DATAR est prévu pour décembre, sous la forme d'un comité de pilotage et d'un comité technique avec les agences d'urbanisme. Cette étude est la seule démarche menée de systématisation des observations sur les territoires transfrontaliers entre la France et ses pays voisins.

## **7) ASSISTANCE OPERATIONNELLE**

- **CCI transfrontalière Bayonne San Sébastian**

Peio OLHAGARAY, directeur du développement économique à la CCI de Bayonne Pays Basque, rappelle le contexte du projet de création d'une CCI transfrontalière sur le territoire du pays basque franco-espagnol. Il rappelle que la MOT intervient pour le compte des CCI de Bayonne Pays Basque et du Guipuzkoa afin de les accompagner dans la constitution de cette structure transfrontalière. Prenant la forme d'un GEIE, la finalisation de cette structure est proche, avec un démarrage des premières activités déjà à l'étude. Fin novembre, un grand séminaire de lancement « B to B », à destination des entreprises, sera organisé.

- **Mission d'assistance pour l'OCDE**

Ludivine SALAMBO rappelle qu'en 2010, la MOT a réalisé une étude pour le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest de l'OCDE visant à formuler des propositions pour améliorer la coopération transfrontalière entre le Mali et le Burkina Faso tant sur le plan institutionnel

que pratique (exemple de la filière économique de la mangue). Cette étude a été présentée lors d'un séminaire de restitution en juin au Burkina Faso. Ces travaux ont ouvert la voie à de nouveaux partenariats avec des acteurs intervenant sur le continent africain, désireux d'échanger savoir-faire et expériences sur le transfrontalier.

- **Etude de développement des services transfrontaliers de voyageurs d'intérêt régional et transnational entre Midi-Pyrénées et la péninsule ibérique**

Olivier DENERT informe que cette étude a démarré en septembre et doit se dérouler jusqu'au printemps 2011. Elle est menée par la MOT en partenariat avec le cabinet INGEROP, pour le compte du Conseil régional Midi-Pyrénées. Elle consiste à s'interroger sur la pertinence, la faisabilité et les conditions de développement de services de transports transfrontaliers à caractère régional et/ou interrégional entre Midi Pyrénées et la péninsule ibérique. Le premier volet consiste à analyser le marché des déplacements afin d'appréhender la demande potentielle de services transfrontaliers de voyageurs. Le deuxième volet a pour objet d'examiner l'offre de services en la matière (matériels roulants, infrastructure, tarification/distribution commerciale, exploitation, information au voyageur...). La contribution de la MOT correspond à la dimension statistique des flux transfrontaliers d'une part et à l'expertise juridique pour le montage de telles lignes transfrontalières d'autre part.

Christian DUPESSEY indique qu'un projet de transport transfrontalier est également en cours sur le franco-suisse devant relier Annemasse et Genève en tram. Il est sur le point d'aboutir et les partenaires espèrent qu'il sera bien financé car certains aspects du financement ne sont pas encore finalisés.

- **Assistance aux universités partenaires du futur GECT Euro-Campus Méditerranée**

Françoise SCHNEIDER-FRANÇAIS indique que l'Université de Nice Sophia Antipolis a confié à la MOT en juin une mission d'expertise pré-opérationnelle concernant le projet de statuts du GECT « Euro-campus Méditerranée ». Cette mission achevée a porté sur les points suivants :

- vérifier la cohérence des dispositions des articles du projet de convention et de statuts,
- identifier les dispositions à préciser pour assurer un bon fonctionnement du GECT,
- identifier les dispositions à négocier entre les universités, proposer une méthodologie pour consulter les universités partenaires sur les dispositions restant à finaliser.

Michel DELEBARRE précise qu'il s'agit d'un sujet « nouveau » qui ne concerne pas spécifiquement les collectivités locales.

Joël GIRAUD, vice-président du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, ajoute que ce projet ne vise pas à créer une « super université » mais qu'il vise à une mise en commun des moyens des différentes universités. Dans le contexte plus large au niveau de la région, il ajoute que le projet de GECT Méditerranée rencontre des difficultés du fait de la non volonté de la région Piémont de nouer des relations transfrontalières avec ses régions limitrophes.

## **8) QUESTIONS DIVERSES**

Michel DELEBARRE indique que la prochaine Assemblée générale de la MOT devrait se tenir soit en Champagne-Ardenne, soit à Strasbourg. La décision sera prise très prochainement et les adhérents en seront informés.